



Présentation d'un nouveau service lors des successions

Par **francois277**, le **11/11/2010** à **18:44**

Bonjour à tous,

Je me permets de faire la promotion d'un nouveau service qui pourra être utile lors d'une succession et qui est disponible à l'adresse suivante : <http://www.recherche-artemis.fr>

Cette société questionne l'ensemble des banques, assurances et prévoyances pour rechercher des sommes qui auraient pu être égarées lors de la préparation de la succession par les héritiers ou le notaire.

Chaque année, des milliards d'euros sont oubliés lors des successions en France.

En plus, le service de recherche Artémis vérifiera auprès des établissements financiers si la personne défunte s'était portée caution pour un tiers.

Bonne journée à tous,
Francois27